



PROTOCOLE D'ACCORD

**entre l'Association VISOV
et
la Fédération FNRASEC**

L'association des Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel (VISOV) a pour objet de fournir un soutien technique, méthodologique et des renforts opérationnels lors d'actions menées sur les médias sociaux dans le cadre de la gestion d'urgence et de crise de sécurité civile. Elle peut agir en partenariat avec toutes institutions, organisations gouvernementales ou non, associations, organisations nationales ou internationales, ou collectivités territoriales.

La Fédération Nationale des Radioamateurs au service de la Sécurité Civile regroupe des radioamateurs et quelques écouteurs, qui se mettent bénévolement au service de la Sécurité Civile en France en cas de crise tel que le dispositif ORSEC.

Elle œuvre dans le cadre général des opérations de secours (Plan ORSEC, Plan Rouge etc), pour le renforcement, par des moyens spécifiques, des liaisons établies par les secours publics, grâce à ses propres matériels.

Dans le cadre du soutien que les deux associations peuvent apporter aux gestionnaires de crise, le présent protocole stipule que dans le cadre des activations de VISOV par un gestionnaire de crise (COGIC, préfectures) et dans le cas d'une rupture des moyens grand public de communications, les cadres de VISOV sont autorisés à faire appel aux moyens de la FNRASEC pour communiquer et pour apporter leur expertise, propre à leur mission, sans faire obstacle aux missions prioritaires de la FNRASEC en application de leur agrément de sécurité civile.

La mise en œuvre du présent protocole est soumise à validation du COGIC sur demande de VISOV, dans le cadre d'une assistance à un gestionnaire de crise, une préfecture ou un SDIS notamment.

Les parties conviennent de faire le bilan de ce protocole à date du 1^{er} octobre 2023.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2022.

Le président de l'Association
« Volontaires Internationaux en Soutien
Opérationnel Virtuel »

Le président de la Fédération Nationale
des Radioamateurs au service de la
Sécurité Civile



Jean-François SERGENT